



L'honorable Chrystia Freeland
Ministre des Finances
Vice-première ministre
OTTAWA

25 février 2022

Madame la Ministre,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir les demandes prébudgétaires du Parti vert du Canada. Les défis que vous et votre gouvernement devrez relever au printemps 2022 sont bien différents de ceux du printemps 2019. La pandémie a changé le visage des finances de notre pays, notre sentiment d'identité nationale et nos priorités. Le monde est moins sûr cette semaine que la semaine dernière en raison des actions profondément alarmantes de Vladimir Poutine. L'agression de la Russie, qui a attaqué l'Ukraine sans provocation, est profondément dangereuse et préoccupante.

Une chose qui n'a pas changé, mais qui est devenue plus urgente, est la nécessité d'une action climatique. Le budget carbone s'amenuise. En d'autres termes, la capacité du Canada et du monde entier de contenir l'augmentation de la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à ce qui est nécessaire pour ne pas dépasser 1,5 degré C (augmentation de la température moyenne mondiale par rapport aux températures d'avant la révolution industrielle) diminue grandement.

La possibilité d'éviter de dépasser largement l'objectif de 1,5 degré Celsius fixé par l'accord de Paris s'évanouit. Si nous n'agissons pas au Canada et dans le monde, notre destin sera scellé dans les 24 prochains mois. Très bientôt, si ce n'est déjà fait, le respect de l'objectif de 1,5 degré sera hors de portée. À l'heure actuelle, les engagements de chaque nation de la planète entraîneront un réchauffement d'au moins 2,7 degrés. Cet échec condamnera l'humanité, y compris les enfants vivant aujourd'hui, à une spirale de chaos croissant qui ne fera qu'empirer.

Comme les nations du monde entier en ont convenu lors de la COP26 à Glasgow, chaque fraction de degré de réchauffement représente une augmentation critique de la menace pour la survie de la civilisation humaine. Comme l'a clairement déclaré la très honorable Mia Mottley, Première ministre de la Barbade, « deux degrés, c'est une condamnation à mort pour nous ». Dans le budget 2022, l'action climatique doit apparaître comme une priorité.

Nous reconnaissons l'inquiétude croissante que suscitent les tendances inflationnistes. Comme l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, l'a clairement indiqué, le plus grand risque au sortir de la pandémie était la déflation. L'inflation est maintenant un problème mondial et elle est inégale. Il est trop tôt pour proclamer que nous sommes dans une spirale inflationniste.

Les prix du gaz, par exemple, sont influencés par de multiples facteurs, dont le conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'attaque de la Russie contre l'Ukraine est une menace sérieuse pour la paix et la stabilité mondiales, mais aussi pour notre économie. Elle augmente le risque de tendances inflationnistes. L'inflation pourrait devenir une menace majeure pour notre reprise, mais l'austérité pourrait plonger une reprise économique incertaine dans la récession. Votre approche, jusqu'à présent, a été saine.

Au Parti vert, nous soutenons la détermination de votre gouvernement à poursuivre la création de nouveaux programmes tels que l'accomplissement générationnel du Plan d'apprentissage en matière de garde d'enfants, maintenant accepté dans 12 accords territoriaux et provinciaux. Félicitations.

S'il vous plaît, ne vous arrêtez pas là. L'heure n'est pas à l'austérité. Des milliards de dollars de dépenses annoncées, notamment pour l'urgence climatique, ont été mal dépensés et convertis en subventions pour les combustibles fossiles. Il est essentiel que les dépenses ne soient pas mal affectées. Il s'agit d'une bonne nouvelle qui aurait dû être annoncée depuis longtemps : plus aucun fonds public ne sera dépensé pour l'expansion du pipeline Trans Mountain. Comme nous l'expliquons dans ce document, la façon dont les péages sont structurés continuera d'exposer la population au gaspillage des fonds publics. Le pipeline TMX doit être fermé, maintenant. Nous mettrons l'accent sur les secteurs où des coupures peuvent être effectuées.

Merci beaucoup pour votre considération.

Cordialement,

Dr Amita Kuttner, chef intérimaire
Lorraine Rekmans, Présidente
Elizabeth May, députée, chef parlementaire
Mike Morrice, député, Kitchener Centre

cc:	L'honorable Omar Alghabra	L'honorable Carolyn Bennett
	L'honorable Marie-Claude Bibeau	L'honorable Bill Blair
	L'honorable Randy Boissonnault	L'honorable Jean-Yves Duclos
	L'honorable Sean Fraser	L'honorable Karina Gould
	L'honorable Steven Guilbeault	L'honorable Patty Hajdu
	L'honorable. Ahmed Hussen	L'honorable Kamal Khera
	L'honorable Marci Ien	L'honorable Marc Miller
	L'honorable Lawrence MacAulay	L'honorable Mary Ng
	L'honorable Joyce Murray	L'honorable Ginette Pettipas Taylor
	L'honorable Seamus O'Regan	L'honorable Pablo Rodriguez
	L'honorable Carla Qualtrough	L'honorable Filomena Tassi
	L'honorable Harjit Sajjan	L'honorable Jonathan Wilkinson

INTRODUCTION

Nous présentons nos principales priorités dans les rubriques suivantes :

1. Santé et soins de santé
2. Population et bien-être économique
3. Logement
4. Droits des autochtones et réconciliation
5. Soutien et maintien d'une jeunesse éduquée et engagée
6. Patrimoine, culture, œuvres de bienfaisance, langue et arts
7. Investissements dans la lutte contre le racisme
8. Initiatives dans le domaine des sciences de l'environnement
9. Action pour le climat
10. Nature
11. Aide au développement international

1. Santé et soins de santé

Depuis des années, nous exhortons votre gouvernement à négocier un nouvel accord sur la santé. Nous réitérons cette demande cette année. Les fissures dans les fondations de notre système de santé universel à payeur unique se sont agrandies au cours des 12 derniers mois. Les répercussions de la pandémie ont permis à certaines provinces d'ouvrir la porte à davantage de services de santé privés. Certaines provinces ont eu recours à des services privés pour le dépistage.

Le gouvernement doit rester ferme et veiller à ce que la Loi canadienne sur la santé soit respectée et étendue. Les peuples autochtones du Canada doivent participer à la négociation et à la mise en œuvre du prochain accord fédéral/provincial/territorial sur la santé. Le prochain accord sur la santé devrait établir des objectifs mesurables en plus d'identifier et combler les lacunes dans les résultats de santé des peuples autochtones en mettant en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation.

Le prochain accord fédéral/provincial sur la santé devrait être fondé sur les données démographiques et les besoins réels en matière de soins de santé dans chaque province plutôt que sur la formule actuelle basée sur la croissance du PIB.

Comme l'indique la lettre de mandat adressée à l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé, votre gouvernement s'est engagé à offrir des soins de santé publics et à répondre à l'énorme besoin de médecins de famille. Les soins de santé primaires et les médecins qui se consacrent aux soins longitudinaux de patients sont soumis à d'énormes pressions économiques. Ces pressions diffèrent

selon la structure provinciale de prestation des soins de santé. Trouver un moyen d'offrir des possibilités plus équitables dans l'ensemble du pays, en liant le soutien accru aux soins de santé dans les transferts aux provinces, devrait faire partie d'un nouvel accord sur la santé.

Le manque de médecins de famille s'explique en partie par la démographie. Un plus grand nombre de médecins en exercice approchent de la retraite. La cohorte des jeunes médecins est insuffisante. En même temps, les étudiants en médecine au Canada signalent depuis des années que les possibilités de résidence pour les personnes récemment diplômées sont insuffisantes. Il existe trop de points de pression qui poussent le personnel de la santé canadien nouvellement diplômé à exercer aux États-Unis ou ailleurs. Bien que ces points soient principalement contrôlés par les provinces et les associations professionnelles qui accréditent les médecins, un financement spécifique des hôpitaux universitaires lié à l'augmentation du nombre de jeunes médecins ferait une grande différence.

Les nouveaux services privés, tels que ceux promus par Telus et Shoppers Drug Mart, doivent être examinés et compris comme une menace pour les soins de santé publics universels à payer unique. La télémédecine fait partie des soins de santé et les marges de profit plus élevées pour les médecins canadiens créent une pression pour que davantage de médecins quittent notre système de santé public.

Alors que l'ensemble de notre système de santé a été confronté à des tensions sans précédent pendant la pandémie, la profession infirmière a été la plus touchée par la pandémie. Des infirmières épuisées quittent la profession, aggravant ainsi un déficit déjà palpable avant la pandémie. On estime que le Canada aura besoin de 60 000 infirmières de plus cette année. Les spécialistes du domaine préconisent des augmentations de salaire, mais plus encore. Il faut mettre en place des mesures de soutien en matière de santé mentale, des mesures pour refléter l'énorme dette de gratitude que la population canadienne ressent à l'égard de nos infirmières ainsi que des stratégies de rétention élaborées en collaboration avec les infirmières et les gouvernements provinciaux, sous la direction du gouvernement fédéral. L'adoption de la loi visant à faire du harcèlement des travailleurs de la santé un crime a été l'une de ces mesures pour exprimer le soutien à la profession. Mais il faut faire plus.

Il faut partager les modèles novateurs visant à fournir un environnement favorable à la médecine d'équipe - médecins et infirmières praticiennes, avec l'équipe complète de pharmaciens, de spécialistes en gériatrie, de travailleurs sociaux, de sages-femmes et de soins maternels et de physiothérapeutes, dans un réseau centré sur le patient. Un exemple de premier plan est celui de Shoreline Medical (de Saanich-Gulf Islands), un modèle de charité enregistré à but non lucratif au sein de notre système de santé public présent dans plusieurs cliniques. Le modèle Shoreline Medical pourrait réussir à donner aux communautés les moyens de financer leur propre infrastructure de soins primaires. La reproduction de ce modèle à l'échelle nationale pourrait permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à un médecin de famille de façon très efficace. Nous recommandons la création d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial des ministres de la santé sur la revitalisation de la pratique familiale et des soins primaires. Son mandat pourrait inclure l'examen des meilleures pratiques et des modèles réussis à travers le Canada et l'étude de possibilités telles qu'un crédit d'impôt pour encourager les jeunes médecins diplômés à choisir la pratique familiale (plutôt que d'être hospitalier ou spécialiste).

Soins de santé

Nous avons beaucoup appris au cours des deux années passées à vivre en contexte de pandémie. Le plus grand nombre de décès a eu lieu dans les CHSLD. Dans ce secteur, le plus grand nombre de décès a été enregistré dans les foyers de soins de longue durée exploités à des fins lucratives.

Bien que les soins de longue durée (SLD) soient de compétence provinciale, une décision prise en vertu de la Loi canadienne sur la santé selon laquelle les SLD doivent être fournis sur la base de notre système universel à payeur unique permettrait de sauver des vies en abolissant les foyers de soins à but lucratif. Ce modèle a échoué et doit être remplacé par des normes nationales de soins et par l'approche sans but lucratif des soins de longue durée.

Chaînes d'approvisionnement - EPI, vaccins et équité vaccinale dans une perspective plus locale

Les leçons tirées de la pandémie et clairement adoptées par votre gouvernement comprennent un meilleur accès à l'approvisionnement local des biens essentiels. Nous devons accroître la production locale d'équipements de protection individuelle (EPI). Nous devons accroître la capacité nationale de production de vaccins. La réduction de la capacité de production canadienne a été accélérée par les accords commerciaux. Nous devons repenser les protections et les restrictions des brevets pour les médicaments génériques. Il est embarrassant que le Canada n'ait toujours pas appuyé l'Inde et l'Afrique du Sud dans leurs démarches pour obtenir une dérogation à l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Il est urgent d'assurer l'équité en matière de vaccins si nous voulons contenir et mettre fin à la pandémie mondiale.

Soins dentaires

Il est temps d'agir pour que les soins dentaires soient accessibles à la population canadienne dans le cadre de notre système de soins de santé. Pour agir sur les problèmes de santé dentaire les plus urgents, le service doit être accessible aux personnes à faible revenu. Il faudra travailler avec la profession dentaire pour l'étendre au-delà des personnes à faible revenu.

Régime d'assurance-médicaments

L'assurance-maladie universelle est une priorité absolue. Le Conseil consultatif sur la mise en œuvre de l'assurance-médicaments, présidé par l'ancien ministre de la Santé de l'Ontario, le Dr Eric Hoskins, a présenté son rapport en 2019. Au départ, le gouvernement a signalé sa volonté d'aller de l'avant avec cette étape essentielle pour compléter le système de soins de santé public universel. Comme l'indiquait l'Énoncé économique de l'automne (EEA) 2020, le gouvernement était prêt à commencer par des mesures progressives. L'EEA de 2021 n'est pas revenu sur cet engagement. Les recommandations du rapport Hoskins doivent être mises en œuvre dès maintenant.

Santé mentale et dépendances

Comme le montre clairement la décision du premier ministre de créer un nouveau poste ministériel axé uniquement sur la santé mentale et les toxicomanies, occupé par l'honorable Carolyn Bennett, votre gouvernement reconnaît cette crise. En parallèle avec la pandémie, la crise liée aux opioïdes

est également une urgence de santé nationale. Il est temps de décriminaliser l'approvisionnement en drogues. La crise des opioïdes est une question de santé, pas une question criminelle.

Un approvisionnement sûr et la décriminalisation des drogues non réglementées permettront de sauver des vies. L'augmentation du taux de mortalité n'est pas tant une crise d'overdose qu'une crise d'empoisonnement due à la contamination d'un large éventail de médicaments, y compris des non-opioïdes, par le fentanyl. Il faut décriminaliser la simple possession et financer de manière significative les services de conseil en matière de dépendance et les services destinés aux personnes qui tentent de mettre fin à leur dépendance. Nous savons que le taux de toxicomanie est caché et élevé dans l'industrie de la construction. Les adolescents, en particulier, ont désespérément besoin de services conçus pour eux. Les communautés autochtones doivent être identifiées comme étant les plus à risque et celles qui bénéficient du moins de soins adéquats.

Les établissements postsecondaires ont un besoin urgent de services de santé mentale adéquats pour la population étudiante. Avant même la pandémie, au printemps 2016, l'évaluation nationale de la santé dans les collèges a interrogé 43 000 étudiants et a révélé un degré important de stress, de dépression et même de pensées suicidaires - un pourcentage alarmant de 13 % avait sérieusement envisagé le suicide.

Dans les mêmes groupes à risque, on observe une crise nationale du suicide. L'engagement, attendu depuis longtemps, en faveur d'une stratégie de prévention du suicide doit être financé dans le budget 2022. Par le passé, le montant demandé était évalué à 50 millions de dollars. Ce montant est clairement insuffisant aujourd'hui.

La santé mentale de la population canadienne a souffert de la pandémie. Il est temps de placer les services de santé mentale dans le cadre de la Loi canadienne sur la santé. Dans un premier temps, nous demandons instamment que le budget 2022 supprime toute taxe à valeur ajoutée (TPS, TVH) sur les services de consultation. Dans un deuxième temps, les personnes à faible et moyen revenu non assurées devraient avoir un accès gratuit aux services de consultation. De même, les personnes à faible et moyen revenu qui ne bénéficient pas d'un régime privé d'assurance maladie devraient avoir accès gratuitement à ces services.

Nous demandons au gouvernement de fournir un financement à long terme aux Instituts de recherche en santé du Canada afin d'accroître la recherche sur la santé mentale proportionnellement au fardeau de la maladie que représente la santé mentale.

Nous demandons également au gouvernement d'investir dans des logements supervisés pour les personnes souffrant de maladies mentales et de problèmes de toxicomanie afin de s'assurer qu'elles disposent d'endroits sûrs où vivre pendant leur rétablissement. Cela comprend l'augmentation du nombre d'unités de logement supervisé ainsi que des logements non marchands, coopératifs et sans but lucratif vraiment abordables.

Santé des enfants

Notre demande dans la soumission de l'année dernière pour un apprentissage et une garde d'enfants adéquats a été satisfaite par vos actions de l'année dernière. Nous vous en remercions.

Nous avons encore des lacunes. L'une d'elles est l'absence d'un programme de repas scolaires prévisibles et sains pour tous les enfants. Le Parti vert préconise cette politique depuis de

nombreuses années. Nous soutenons les plus de 170 groupes de la Coalition pour une saine alimentation scolaire qui exhortent le gouvernement à allouer 2,7 milliards de dollars dans le budget 2022 comme investissement de l'année 1 pour l'établissement d'un programme alimentaire scolaire universel à frais partagés pour le Canada avec des normes fédérales strictes. Pour les personnes à faible revenu, des repas scolaires sains et nutritifs feront une énorme différence en offrant des chances égales d'apprentissage.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement

Nous pourrions l'inclure dans un certain nombre d'autres rubriques, mais étant donné que la LCPE est administrée conjointement par les ministres de la Santé, de l'Environnement et des Changements climatiques, que les menaces de contamination de l'eau, les produits chimiques toxiques et les OGM sont également une menace pour la santé et qu'au moment où nous écrivons ces lignes, la première révision en 22 ans de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) en est aux premières étapes au Sénat, nous tenons à préciser que la mise en œuvre de la loi créera également des fardeaux réglementaires et financiers.

Une estimation juste des coûts de la mise à jour de la loi est d'environ 200 millions de dollars par an. En fin de compte, si la Loi est modifiée de manière à tenir sa promesse d'un droit à un environnement sain, elle constituera une protection très utile pour la santé humaine dans tout le Canada.

2. Population et bien-être économique

Le budget de 2022 doit aller dans le sens d'une plus grande équité de l'assurance-emploi.

Depuis que l'administration Harper a remplacé l'assurance-chômage par l'assurance-emploi, le système est de moins en moins fiable pour les personnes qui en ont le plus besoin. Le Parti vert appuie les recommandations d'Unifor visant à élargir l'admissibilité à l'assurance-emploi (notamment en uniformisant la condition d'entrée à 360 heures et en basant les heures et la durée admissibles pour les demandes existantes sur la période la plus favorable), à améliorer les prestations d'assurance-emploi, à augmenter le taux de remplacement du revenu à 75 % des gains antérieurs par rapport au taux actuel de 55 %, à augmenter le plafond des gains assurables et à réparer l'administration de l'assurance-emploi, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps en rétablissant les contributions fédérales au programme.

Comme lors des années précédentes, nous recommandons un salaire minimum national de 15 \$ l'heure dans les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral.

Nous devons faire davantage pour répondre au changement générationnel vers l'économie de type « gig ». Une génération entière de travailleuses et de travailleurs précaires a besoin de soutien pour conserver son statut d'entrepreneurs indépendants tout en négociant des normes minimales. Les jeunes, en particulier, peuvent être piégés dans des emplois précaires et mal rémunérés. Le gouvernement fédéral peut s'attaquer à ce problème, en s'inspirant encore une fois des conseils d'Unifor pour convoquer une commission fédérale sur les bas salaires - une approche multipartite réunissant les principaux intervenants et explorant le type de changements nécessaires au niveau de la main-d'œuvre. Nous pouvons contribuer à tirer les leçons de la pandémie et de son impact

disproportionné sur les travailleuses et les travailleurs à bas salaire qui ont beaucoup moins de possibilités de travailler à domicile.

Comme nous l'avons mentionné dans la section sur le climat de nos recommandations, une stratégie de transition juste doit être adoptée rapidement. Le temps presse.

Revenu minimum garanti

Il est temps d'étendre et de renforcer notre filet de sécurité sociale pour répondre aux exigences de notre société transformée. Le Parti vert fait pression depuis des années pour obtenir un revenu minimum garanti (RMG). D'autres termes ont été utilisés (revenu de base universel) mais l'objectif est similaire. Un paiement universel fixé à un niveau qui correspond au coût de la vie spécifique de chaque région éliminera la pauvreté en fournissant à l'ensemble de la population canadienne un revenu qui couvre les besoins de base.

Comme de nombreuses études l'ont montré, la pauvreté a un coût. Elle coûte cher en soins de santé et en services correctionnels en plus d'entraîner une perte de dignité humaine. Nous ne pouvons pas nous permettre la pauvreté. En fait, il s'agissait d'une autre des recommandations avant-gardistes de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme de 1970 :

« Nous reconnaissons en principe les avantages d'un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens. [.] L'une des méthodes permettant de fournir un revenu annuel garanti est l'impôt négatif sur le revenu. Selon ce système, les personnes dont le revenu est inférieur au minimum légal ont droit à une allocation, tout comme celles dont le revenu est supérieur à un maximum légal doivent payer un impôt sur le revenu. Le principe de l'impôt négatif sur le revenu a déjà été introduit dans le supplément de revenu garanti versé en tant que pension de vieillesse... ».

L'approche de l'impôt négatif sur le revenu n'est, comme l'a noté la Commission de 1970, qu'une option parmi d'autres. Des négociations entre et parmi tous les ordres de gouvernement - fédéral, provincial, territorial, municipal et autochtone - seront nécessaires pour établir le RMG relatif et déterminer ce qui doit être éliminé dans l'ensemble du gouvernement pour rendre le système abordable.

Le Canada a fait un pas dans la bonne direction avec les programmes d'urgence pendant la pandémie. L'accès presque universel à la prestation canadienne d'urgence (PCU), maintenant suspendue, a démontré que c'est possible. Comme l'a constaté le directeur parlementaire du budget, l'application d'un revenu minimum garanti complet serait plus rentable que la PCU.

Pour commencer par un engagement envers le RMG, nous recommandons que le budget de 2022 s'engage à partager avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard les coûts de l'élimination de la pauvreté dans cette province. Un comité législatif de l'Î.-P.-É. a demandé l'aide du gouvernement fédéral pour mettre en œuvre le programme, dont le coût est estimé à 270 millions de dollars par année.

Il s'agit là d'une occasion en or d'apprendre comment mettre en œuvre le programme, comment éliminer d'autres programmes d'aide à la pauvreté et comment évaluer réellement les avantages d'un revenu minimum garanti. Nous devons également nous appuyer sur la collaboration accrue entre les différents ordres de gouvernement que nous avons connue lors de la pandémie et

l'institutionnaliser. La révolution de l'intelligence artificielle qui s'annonce rapidement exige une planification économique adéquate.

Personnes en situation de handicap

Nous demandons au gouvernement d'aller de l'avant avec son engagement à soutenir les personnes en situation de handicap qui vivent dans la pauvreté en incluant la prestation canadienne qui leur est destinée dans le budget de 2022. Nous demandons au gouvernement de s'assurer que les personnes en situation de handicap participent de manière significative à la création et à la mise en œuvre de la prestation. Le gouvernement doit travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour s'assurer que la prestation et les programmes provinciaux/territoriaux fonctionnent ensemble pour soutenir ces personnes.

Immigration et relocalisation des réfugiés

Le Canada est un pays d'immigration, mais la pandémie a encore accentué la nécessité de moderniser notre système. Il est encourageant de lire dans la lettre de mandat du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté que la réduction du temps de traitement des demandes et la résolution des retards créés par la pandémie seront une priorité.

Nous nous faisons l'écho des appels lancés par les organisations d'immigration au gouvernement pour qu'il mette à jour le programme d'immigration économique afin de s'assurer qu'il soit en phase avec les besoins du marché du travail et qu'il inclue les emplois qui ont été essentiels pendant la pandémie. Nous demandons également au gouvernement de faciliter le parrainage des membres de la famille en assouplissant les critères et en augmentant les quotas pour l'immigration familiale ainsi qu'en supprimant les plafonds et les exigences de revenu minimum du programme de parrainage des parents et des grands-parents.

Le Canada doit également offrir un soutien accru aux personnes immigrantes qui entrent sur le marché du travail. Nous appuyons l'appel d'OCASI qui demande au gouvernement d'investir 11 millions de dollars pour soutenir les personnes issues de l'immigration dans les métiers spécialisés ainsi que les étudiantes et les étudiants étrangers par le biais du mentorat, de l'apprentissage en milieu de travail et de partenariats entre l'industrie et les organismes d'emploi. De plus, il faut investir 2,5 millions de dollars dans des programmes visant à aider les petites et moyennes entreprises à créer des milieux de travail inclusifs pour les personnes issues de l'immigration.

Les changements climatiques continueront d'endommager les écosystèmes et les cultures partout dans le monde et exerceront un impact disproportionné sur les pays du Sud et les pays à faible revenu. Nous nous attendons à voir une augmentation du nombre de réfugiés provenant de régions touchées par le changement climatique et le Canada devrait se préparer à accueillir les personnes qui ont besoin de refuge. Le gouvernement canadien devrait reconnaître les réfugiés climatiques comme une nouvelle catégorie de demandeurs d'asile et financer les services d'immigration et de relocalisation associés.

Nous soutenons les appels du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à créer des politiques nationales et mondiales pour les réfugiés environnementaux et climatiques et pour que le Canada augmente le financement du développement des pays du Sud.

Violence fondée sur le genre

Tout au long de la pandémie, le Canada a connu une forte augmentation de la violence domestique, dans ce qui est décrit comme la « pandémie fantôme ». Le gouvernement doit agir pour protéger la sécurité et le bien-être des femmes et des filles.

Nous demandons au gouvernement de mettre en œuvre un plan d'action national sur la violence à l'égard des femmes et la violence fondée sur le genre. Le gouvernement doit s'assurer que le plan se concentre sur les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes autochtones, les femmes racialisées, les femmes en situation de handicap, les jeunes et les personnes LGBTQ+. De plus, le plan doit être conforme au rapport de l'ENFFADA. Le financement doit être durable et augmenter au-delà de l'investissement initial du budget de 2021.

Respect de nos anciens combattants : rétablissement des allocations de survie des conjoints aux personnes qui en ont été privées en raison de la clause archaïque dite « Gold-digger Clause ».

La Loi sur les pensions de retraite continue de discriminer injustement les anciens combattants et les autres personnes ayant servi le Canada s'ils se sont mariés après 60 ans. L'ancien ministre des Finances, l'honorable Bill Morneau, s'est engagé dans une lettre au début de 2017 à éliminer ce vestige de la guerre des Boers, connu sous le nom de « Gold-digger clause », qui empêche les conjoints survivants des anciens combattants, des anciens employés de la GRC et des autres personnes couvertes par la Loi sur les pensions de retraite d'avoir accès aux pensions si leur mariage a eu lieu après l'âge de 60 ans. Il n'y a aucune excuse à cette discrimination, mais elle persiste. Veuillez la supprimer dans le budget de 2022.

Réforme fiscale post-pandémie

La recherche de revenus cachés à l'étranger, la suppression de l'échappatoire des dividendes en actions, l'élimination des déductions professionnelles pour les repas et les divertissements, l'augmentation du taux d'imposition marginal pour les 1 % les plus riches et l'introduction d'un impôt sur la fortune sont autant de sources de revenus possibles pour aider à la reprise économique post-pandémie. Pour assurer la viabilité financière, nous avons besoin d'une réforme fiscale audacieuse.

Nous proposons que le Canada prenne la tête d'une collaboration mondiale post-pandémie, en engageant le G20 dans des approches partagées et novatrices pour restaurer nos économies grâce à un équivalent du XXI^e siècle de la conférence de Bretton Woods.

3. Logement - faire face à la crise nationale

Le marché du logement est devenu hors de prix pour de nombreuses personnes. Le coût des maisons est monté en flèche alors que les salaires sont restés relativement stables. La réponse du gouvernement à la crise du logement doit considérer le logement comme un droit humain. Les maisons devraient être des droits pour les gens, pas des marchandises pour les investisseurs. Pour résoudre la crise du logement, il faut adopter une approche à plusieurs volets et faire travailler ensemble tous les niveaux de gouvernement.

En analysant la crise, on constate que le défi réside dans les logements marchands et non marchands.

Nous soutenons l'appel d'Habitat pour l'humanité, qui demande au gouvernement d'améliorer et d'affiner les investissements dans le cadre de la Stratégie nationale du logement afin de se concentrer sur le logement abordable non marchand, y compris les coopératives d'habitation. Les nouveaux ensembles résidentiels devraient être à revenus mixtes et inclure des logements réservés aux ménages à faible revenu.

Nous demandons au gouvernement de fournir des fonds pour augmenter la construction de logements abordables et de logements non marchands, y compris un investissement substantiel dans les coopératives d'habitation. L'Initiative de logement rapide (ILR), qui a été couronnée de succès, devrait recevoir un financement permanent pour soutenir les projets de logements abordables et fournir le financement opérationnel nécessaire. L'ILR doit également être élargie afin de permettre à un plus grand nombre de fournisseurs de logements abordables d'avoir accès aux fonds.

Le gouvernement doit également s'assurer que tout nouveau programme visant à accroître l'offre de logements n'exclut pas les fournisseurs de logements hors marché. Nous nous faisons l'écho de la demande d'Habitat pour l'humanité de renoncer à la TPS/TVH pour toutes les ventes de logements abordables effectuées par l'intermédiaire d'organismes de bienfaisance.

Le gouvernement doit fournir davantage de financement aux organismes qui soutiennent les personnes sans logement. Cela comprend le financement du soutien opérationnel pour les services tels que les refuges, les soins de santé, le traitement de la toxicomanie, la santé mentale, le soutien à l'emploi et d'autres soutiens qui aident les gens à obtenir et à conserver un logement.

En ce qui concerne les logements du marché, nous soutenons les premiers pas du budget de 2021 vers des signaux financiers visant à réduire l'attrait des non-Canadiens qui conservent des maisons vides comme investissements. La taxe de 1 % est probablement trop faible, mais nous espérons que les impacts seront suivis de près par la SCHL dans le but d'accumuler des données avant d'étendre la taxe sur les logements vacants et les non-résidents. La réglementation d'Airbnb et d'autres plateformes similaires est une autre façon de réprimer les activités qui retirent des logements du marché pour la population canadienne tout en minant le secteur réglementé et générateur d'emplois des hôtels, des auberges et des vrais B&B.

Il faut faire beaucoup plus pour lutter contre les pratiques malhonnêtes dans le secteur de l'immobilier, comme la revente à profit. Nous devons orienter davantage les forces de l'ordre et les enquêtes vers le blanchiment d'argent et la fraude.

En plus d'une crise de l'accession à la propriété à prix abordable, le Canada connaît également une crise des logements locatifs disponibles et abordables. Selon GenSqueeze : « Le Canada a perdu environ 322 600 appartements abordables (loyers mensuels inférieurs à 750 \$) entre 2011 et 2016 en raison de démolitions ou d'augmentations de loyer, ce qui dépasse de loin l'engagement du Canada à construire 150 000 nouveaux logements abordables sur 10 ans. »

Il faut faire beaucoup plus pour déplacer le développement des condos hors de prix vers des logements locatifs construits à cet effet. Il y a des décennies, les anciens incitatifs fiscaux des IRLM pour les logements locatifs spécialisés garantissaient des logements décentes pour les

locataires, tout en offrant des avantages aux promoteurs. Les programmes actuels ne permettent de créer que quelques logements locatifs inférieurs au marché dans un immeuble qui bénéficie d'une aide fédérale aux promoteurs. Nous vous demandons instamment de rétablir les incitations pour les logements locatifs construits à cet effet. Nous soutenons également les appels à l'aide aux organismes de bienfaisance pour qu'ils deviennent propriétaires de propriétés à réaménager en logements locatifs abordables. Nous avons besoin de plus de logements locatifs et d'une protection efficace des locataires.

4. Droits des Autochtones et réconciliation

Il reste encore un long chemin à parcourir pour parvenir à une véritable réconciliation entre les peuples autochtones de ce territoire, aujourd'hui connu sous le nom de Canada, et le gouvernement. Les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont fait preuve de générosité et de patience, mais nos échecs se poursuivent.

Des années après le dépôt du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, les appels à l'action n'ont pas été réalisés. Les appels de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones et les peuples bi-spirituels disparus et assassinés (ENFFADA) n'ont pas été satisfaits. Ces demandes sont plus urgentes chaque jour qui passe. Des femmes, des filles, des garçons et des hommes indigènes continuent de disparaître.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous devons veiller à ce que les résultats en matière de santé et les services de soins de santé pour les populations autochtones du Canada atteignent ou dépassent les normes établies pour l'ensemble de la population. L'engagement des peuples autochtones du Canada dans la négociation et la mise en œuvre du prochain accord fédéral/provincial/territorial sur la santé est un pas important dans cette direction.

Les victimes autochtones d'agressions sexuelles doivent pouvoir bénéficier des services de conseil et de défense exigés par l'enquête. Les services et la guérison doivent être mis à la disposition des auteurs de violences. La réforme législative, l'examen et l'abrogation/la révision de notre réseau de lois discriminatoires restent à faire.

Les solutions novatrices telles que celles présentées au Comité des finances par l'ancien chef de Kamloops, Manny Jules, méritent d'être prises en considération. La Commission de la fiscalité des Premières Nations, dont le chef Jules était l'un des fondateurs, a fait pression pour que les Premières nations puissent imposer les entreprises rentables sur leur territoire. Les structures de gouvernance autochtones, conformément à la DNUDPA, devraient être consultées, mais l'idée pourrait contribuer à l'autodétermination et à la souveraineté.

Nous notons que l'ENFFADA a également demandé un revenu minimum garanti ainsi qu'un transport sûr et abordable entre les communautés, particulièrement dans les régions rurales et éloignées, comme nous le faisons dans ce mémoire. Elle demande la fin des camps de travail éloignés et des « camps d'hommes » comme ceux que nous avons payés avec des fonds publics pour la construction du pipeline TMX.

Nous soutenons les mesures actuellement prises pour remédier au manque de logements adéquats, d'eau potable et d'accès égal aux services pour les peuples autochtones tout en notant que ces

efforts sont encore loin d'être suffisants. De plus, nous soutenons les appels de l'Assemblée des Premières Nations pour que le gouvernement finance les domaines suivants : mise en œuvre des droits, gouvernance, justice réparatrice, services à l'enfance et à la famille, langues et apprentissage, santé, aide au revenu, logement et sans-abri, infrastructure/eau, développement économique, pêche, environnement et terres.

Nous demandons au gouvernement de continuer à fournir un engagement de financement pluriannuel de 25 millions de dollars sur cinq ans afin de fournir un soutien financier durable pour les opérations de base du Centre national pour la vérité et la réconciliation. Le gouvernement doit également fournir un financement adéquat pour aider les communautés autochtones à rechercher les lieux de sépulture dans les anciens pensionnats et offrir un soutien aux survivants et à leurs communautés.

Parmi les véritables champions de la réconciliation au Canada figurent les centres d'amitié qui viennent en aide aux populations autochtones vulnérables vivant hors réserve. Ces petits mais puissants centres sont chroniquement sous-financés. Une injection de fonds dans les centres d'amitié répond à un large éventail de besoins.

Gestion des terres autochtones

Il est temps d'intensifier les moyens par lesquels la conservation et la protection des terres peuvent être intégrées à la réconciliation avec les peuples autochtones. Le soutien au Programme des gardiens autochtones et à la création des aires protégées de conservation autochtone (APCA) dans le budget de l'année dernière était le bienvenu. Le potentiel du Programme des gardiens autochtones n'est pas encore complet. Le Programme des gardiens autochtones et les APCA devraient être financés de manière adéquate et des mesures devraient être prises pour garantir un processus coordonné entre les deux.

Certaines dépenses spécifiques visant à obtenir des terres pour répondre à des objectifs multiples - conservation, amélioration des parcs nationaux, cogestion avec les peuples autochtones - sont actuellement urgentes sur l'île de Vancouver.

Nous avons soulevé cette opportunité spécifique dans nos demandes de l'année dernière. Elle demeure une opportunité majeure de conservation et de réconciliation. La zone de concession des terres E et N (nommée à l'origine d'après le chemin de fer Esquimalt et Nanaimo) sur la côte sud-est de l'île de Vancouver est un exemple parfait d'une zone ayant besoin d'une APCA. Le chemin de fer E et N faisait partie de l'accord conclu pour l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération en 1871. Robert Dunsmuir, baron du charbon et membre du cabinet du gouvernement colonial, s'est vu accorder 8 000 km², soit 20 % de l'île de Vancouver, pour construire le chemin de fer. Cette concession de terres ne tenait pas compte des droits et des titres autochtones et ne respectait pas les traités conclus avant la Confédération. Une APCA dans la zone de concession des terres constituerait un pas important vers la réconciliation avec les Premières nations concernées.

Une décision récente de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, *Snaw-Naw-As (Nanoose) First Nation v. The Island Corridor Foundation*, place la balle dans le camp du gouvernement fédéral pour qu'il soutienne adéquatement la restauration de la ligne de chemin de fer E et N. Cet

aspect de la concession de terres de 1871 a été reconnu par la Cour suprême. Cela nécessite une attention urgente.

5. Soutenir et entretenir une jeunesse instruite et engagée

Il est grand temps d'agir pour rendre l'éducation postsecondaire abordable et accessible à l'ensemble de la population, jeune et moins jeune. Les jeunes d'aujourd'hui font face à un avenir incertain, comme l'ont déjà souligné plusieurs points de ce mémoire : l'économie « Gig », les emplois précaires, les logements hors de portée et une urgence climatique imminente menacent leur avenir.

L'un des effets pernicieux sur la plupart des diplômés universitaires est l'endettement excessif. Le Parti vert demande depuis longtemps l'abolition des frais de scolarité et est heureux d'approuver les recommandations de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉÉ) à cet égard. La formule de financement fédéral-provincial de l'éducation postsecondaire doit être rétablie aux niveaux du début des années 1990. La population canadienne finance des programmes très coûteux qui tentent de récupérer les prêts étudiants en payant des intérêts. La FCÉÉ estime que le coût pour le gouvernement fédéral est de 2,6 milliards de dollars par an. Le fardeau des étudiantes et des étudiants étrangers doit également être examiné. Ces derniers doivent avoir accès aux soins de santé. En collaboration avec les provinces, la FCÉÉ demande instamment que des travaux soient entrepris en vue d'une stratégie d'abordabilité pour les étudiantes et les étudiants internationaux. En tant que nation, nous voulons attirer des jeunes brillants et engagés de partout dans le monde.

Nous espérons certainement que les soutiens étudiants liés à la COVID seront maintenus dans le budget de 2022.

6. Patrimoine, culture, œuvres de bienfaisance, langues et arts

Les travaux visant à répondre au rapport du Sénat sur les besoins du secteur caritatif, qui contient des recommandations pour moderniser le financement des organismes caritatifs, ont été interrompus en raison de la pandémie. Dans le même temps, le secteur caritatif a été soumis à des charges de travail accrues et à des tensions accrues.

Nous soutenons également les objectifs de l'ancien projet de loi du Sénat, le projet de loi S222. En résumé, il propose de moderniser la loi sur les organismes de bienfaisance en remplaçant le langage actuel par la « responsabilisation en matière de ressources », faisant de la diligence raisonnable la caractéristique clé, plutôt que le contrôle opérationnel, de la poursuite des fins de bienfaisance.

Les organismes de bienfaisance seraient alors en mesure de fournir des fonds à des donateurs non admissibles (organismes sans but lucratif qui n'ont pas le statut d'organisme de bienfaisance au Canada et organismes de bienfaisance d'autres pays), sans accords opérationnels onéreux et sans avoir à exercer un « contrôle direct » sur l'utilisation de l'argent. Nous demandons instamment au budget de 2022 d'apporter ces changements afin de moderniser nos lois sur les organismes de bienfaisance.

Entre-temps, nous soutenons les appels du secteur caritatif en faveur de la poursuite des mesures d'aide d'urgence liées à la COVID, notamment l'investissement de 400 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds de relance des services communautaire.

Bien qu'il ne s'agisse pas strictement d'une mesure budgétaire, lorsqu'on examine les politiques fédérales à l'égard des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, il est clair que le secteur souffre de ne pas avoir de voix à la table du Cabinet. Le seul ministre responsable du secteur est le ministre de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le rôle de l'ARC est de contrôler le secteur, mais personne ne défend les intérêts du secteur. Nous suggérons de suivre la recommandation d'Imagine Canada de créer un secrétariat au sein du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique pour y loger le travail des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Les arts, la culture et la radiodiffusion

La communauté artistique a été durement touchée par la pandémie. Nous apprécions les aides fournies mais nous attendons les aides promises aux artistes individuels et les aides existantes à un grand nombre d'organisations artistiques et culturelles locales et nationales.

Le Parti vert soutient la demande de Festivals et événements majeurs Canada. Le soutien de 7 millions de dollars par an pour le Fonds de présentation des arts canadiens et le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine dans le budget de l'année dernière était le bienvenu. Nous appuyons la demande que ce financement devienne permanent. De plus, un montant supplémentaire de 15 millions de dollars pour chacun de ces programmes dans le budget de 2022, sous forme de financement stable, ferait une énorme différence pour stimuler la reprise économique et la revitalisation culturelle à travers le Canada, dans les petites et grandes communautés.

Nous soutenons fermement le Fonds de résilience du Canada pour les arts de la scène et nous attendons avec impatience sa mise en œuvre complète plus tard ce printemps.

Nous devons veiller à ce que la durabilité du programme de financement du Programme des célébrations et commémorations du patrimoine canadien soit maintenue. Cette allocation est cruciale pour célébrer les diverses identités du Canada.

L'éternelle question du financement de notre radiodiffuseur public national exige le type d'investissement nécessaire pour permettre les productions des aspects créatifs et journalistiques de la CBC et de Radio-Canada. Veuillez vous assurer que le budget 2022 améliore le financement de la radiodiffusion publique.

Protection des langues minoritaires

Le Parti vert soutient fermement les efforts en cours pour protéger et préserver les langues autochtones et pour revitaliser la Loi sur les langues officielles.

Les conseils scolaires de langue française en milieu minoritaire peinent à obtenir un financement adéquat pour répondre aux besoins spécifiques des communautés de langue française en milieu minoritaire. Nous proposons que le gouvernement du Canada augmente ses investissements dans le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) en injectant 455 millions de

dollars supplémentaires sur quatre ans pour l'enseignement du français langue première. Cela porterait le financement du à un peu plus d'un milliard de dollars dans le cadre du PLOE.

Cette augmentation soutiendrait le développement des communautés francophones et acadiennes en permettant à leurs enfants de recevoir une éducation en français équivalente à celle offerte aux enfants de la majorité linguistique.

Afin de répondre véritablement aux besoins des écoles de langue française, le protocole doit également exiger une pleine imputabilité des ministères de l'Éducation. Sans cette imputabilité, il est impossible pour les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire de déterminer les fins auxquelles les fonds sont utilisés.

7. Investissements dans l'antiracisme et l'inclusion

Racisme environnemental

L'inclusion de l'adoption du projet de loi sur le racisme environnemental dans la lettre de mandat de l'honorable Steven Guilbeault est très encourageante. Il se trouve qu'en travaillant en partenariat avec le cabinet du ministre, le projet de loi C-226 ira de l'avant pour compléter ce mandat.

Pendant que le projet de loi C-226 fait son chemin au Parlement pour créer une stratégie fédérale de lutte contre le racisme environnemental, le budget de 2022 devrait réserver des fonds pour faire avancer le programme de nettoyage des sites toxiques adjacents et sur les terres des peuples autochtones et des communautés racialisées. L'Agence de protection de l'environnement des États-Unis consacre des fonds à la lutte contre le racisme environnemental depuis des décennies. Les fonds récemment alloués par votre gouvernement à la crise de Grassy Narrows, due à des décennies de contamination au mercure, font partie de ces efforts. Il en va de même pour l'engagement de 400 millions de dollars en 2003 pour le nettoyage des étangs bitumineux de Sydney sur l'île du Cap-Breton. La contamination toxique y a principalement touché la seule communauté noire de la région ainsi que la communauté micmaque déplacée de Membertou, déplacée pour accueillir l'aciérie au début du XXe siècle.

Les factures de nettoyage de la décharge de Kanehsatà:ke seront bientôt exigibles. Les coûts de nettoyage du site sont estimés à 50 millions de dollars, mais les décharges illégales se poursuivent également sur les propriétés résidentielles. L'examen des soutiens apportés aux communautés autochtones et racialisées confrontées au racisme environnemental aux États-Unis nous aidera à définir notre approche au Canada. Quoi qu'il en soit, les fonds destinés au nettoyage des sites contaminés doivent être reconstitués.

Faire progresser l'équité dans la société ; lutter contre le racisme

Nous demandons au gouvernement de donner suite à son engagement envers la Décennie internationale des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine. Nous soutenons l'appel lancé par le Réseau pour l'avancement des communautés noires et la Fondation pour les communautés noires au gouvernement pour qu'il investisse 300 millions de dollars par an dans le secteur des communautés noires afin d'assurer la reprise et la pérennité des organisations dirigées par des personnes noires et au service des personnes noires.

Le gouvernement doit augmenter les investissements dans le programme d'affaires pour les entrepreneurs noirs et s'assurer que le programme est accessible, avec une transition des prêts vers des subventions, étant donné que de nombreux entrepreneurs ne sont pas en mesure de s'endetter davantage. Il est essentiel que nous répondions aux besoins uniques des propriétaires d'entreprises noirs à travers le pays, dans le cadre d'une collaboration solide entre le gouvernement, les institutions financières, les organisations d'entreprises dirigées par des personnes noires et les entreprises elles-mêmes.

Nous demandons au gouvernement de soutenir les programmes gérés par la communauté qui s'attaquent aux formes de racisme anti-Noir, anti-Asiatique et autres et qui soutiennent le bien-être économique et social des communautés racialisées. Nous soutenons également l'appel lancé par de nombreuses organisations axées sur les personnes noires et les personnes immigrantes pour que le gouvernement continue à soutenir les femmes racialisées, les immigrantes et les groupes sous-représentés afin qu'ils puissent entrer sur le marché du travail par le biais de la formation professionnelle, du mentorat et d'un meilleur accès aux ressources et aux capitaux.

2SLGBTQI

Le Parti vert soutient pleinement la soumission pré-budgétaire du réseau Enchanté :

- Poursuivre l'engagement du gouvernement en faveur du renforcement des capacités 2SLGBTQI+.
- Investir dans la mise en place d'un fonds de dotation national 2SLGBTQI+.
- Établir un financement permanent pour le Secrétariat LGBTQ2.
- Investir dans les organisations 2SLGBTQI+ afin de combattre la violence sexiste.

8. Initiatives en matière de sciences de l'environnement

Agence canadienne de l'eau

Le Parti vert soutient pleinement la création de l'Agence canadienne de l'eau. L'engagement de la campagne libérale d'investir un milliard de dollars dans l'Agence canadienne de l'eau est excellent. Beaucoup de personnes seront amèrement déçues si ce financement ne figure pas dans le budget de 2022.

En même temps, les problèmes d'eau et d'infrastructure causés par l'augmentation des menaces sur l'eau et la crise climatique augmentent le besoin d'une base scientifique solide concernant l'eau douce.

Le Parti vert soutient pleinement le mémoire détaillé et réfléchi du Forum pour un leadership sur l'eau. L'Agence canadienne de l'eau doit être indépendante des ministères de l'Environnement et du Changement climatique, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de Ressources naturelles Canada.

Nous soutenons la création d'un Bureau du chef de la sécurité de l'eau, qui sera chargé de régler les différends entre juridictions. Nous devons soutenir la gouvernance autochtone des ressources en eau et accroître considérablement la planification et l'adaptation à la crise climatique jumelle de la crise de l'eau. Le changement climatique entraîne une augmentation des phénomènes hydriques extrêmes, des sécheresses aux inondations. Cet agenda de l'eau et son financement sont une partie essentielle de la stratégie d'adaptation promise.

Restaurer la capacité scientifique dans l'ensemble du gouvernement du Canada

Les coupes importantes effectuées durant l'ère Harper n'ont pas été annulées dans un certain nombre de ministères. Si le ministère des Pêches et des Océans a fait des efforts pour rétablir sa capacité, le Service canadien de la faune, Parcs Canada et la science du climat sont toujours en sous-effectif.

Le Parti vert propose que les déficiences en matière de capacité scientifique soient traitées dans tous les ministères par le biais d'un fonds ciblé pour la reconstitution des capacités scientifiques de base dans les organismes clés - Environnement et Changements climatiques, l'ASPC, Santé, MPO et peut-être d'autres - de 200 millions de dollars par an, avec un organisme de subvention de la science du climat reconstitué de 200 millions de dollars sur 10 ans.

9. Action climatique

Meilleur accès aux fonds pour répondre aux catastrophes climatiques

Les catastrophes climatiques de 2021 l'ont clairement montré. L'urgence climatique est une menace pour la vie, les biens, les communautés et notre économie. Nous avons connu des niveaux sans précédent de sécheresse dans les Prairies, des inondations dans l'ensemble du pays, mais surtout en Colombie-Britannique comme vous l'avez mentionné dans la mise à jour économique et budgétaire de 2021, le dôme de chaleur - une vague de chaleur meurtrière qui s'est étendue au nord-ouest des États-Unis et à la Colombie-Britannique, tuant près de 600 personnes en quatre jours et un été de feux de forêt en Colombie-Britannique, mais aussi en Alberta et en Ontario.

Le Fonds d'adaptation et d'atténuation des catastrophes s'est avéré efficace, mais il doit être complété et amélioré pour protéger pleinement la population contre les catastrophes climatiques. Il faut mettre en place un mécanisme spécial permettant aux municipalités et aux Premières Nations d'avoir accès à des fonds d'urgence lorsqu'elles doivent réagir à des phénomènes météorologiques extrêmes comme les incendies et les inondations et supprimer le seuil d'admissibilité minimal de 20 millions de dollars pour les projets afin que les collectivités de toutes tailles puissent avoir accès au financement.

Les modèles de financement doivent être révisés pour faire face à la réalité qu'une petite communauté comme Lytton, en C.-B., qui a essentiellement brûlé en quelques minutes, n'a pas les ressources financières nécessaires pour répondre aux formules typiques de financement un tiers/un tiers/un tiers. Nous avons désespérément besoin de ressources d'urgence pour aider les personnes en situation d'itinérance à la suite des incendies et des inondations, y compris les communautés autochtones.

Partout au Canada, nous avons besoin de fonds pour aider les propriétaires de maisons et d'entreprises à s'adapter aux effets des changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques comprend la nécessité d'aider les régions touchées par l'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête, de Charlottetown au Lower Mainland de la Colombie-Britannique.

Nous pouvons faire beaucoup plus pour réduire les risques d'incendie. Nous avons besoin de fonds pour acheter davantage de bombardiers d'eau. Nous avons besoin d'un programme fédéral fondé sur les responsabilités fédérales dans le cadre des pouvoirs constitutionnels en matière de paix, d'ordre et de bon gouvernement, afin de créer des coupe-feu près des communautés vulnérables. Les plans ambitieux visant à planter deux milliards d'arbres servent des objectifs multiples, dont la réduction des risques d'incendie.

Saisir l'opportunité d'un avenir à faible émission de carbone

Nous avons peut-être la plus grande opportunité de notre histoire d'améliorer la productivité et la compétitivité du Canada.

Contrairement à l'Énoncé économique de l'automne 2020, celui de 2021 n'a pas énoncé une vision audacieuse englobant de nombreux objectifs. Naturellement, il s'est concentré sur les prochaines étapes de la réponse du Canada à la pandémie et sur la reprise économique. Les références à la crise climatique se sont limitées à la réaction immédiate à ce qui venait de se produire - des milliards de dollars de dommages causés par les inondations et les glissements de terrain de la fin novembre en Colombie-Britannique.

De toutes les menaces auxquelles votre gouvernement, et même l'humanité dans son ensemble, est confronté, la crise climatique est la plus urgente et, malgré une rhétorique encourageante, les actions et les promesses du Canada ne sont pas conformes aux avis scientifiques du GIEC. Nous vous exhortons, en tant que ministre des Finances et vice-premier ministre, à exiger une séance d'information par des experts en climatologie. Les experts en climatologie confirmeront.

L'objectif déclaré est inadéquat

L'objectif de carboneutralité d'ici à 2050 ne garantira pas un climat viable. Il ne permettra pas de respecter l'engagement pris à Paris de faire en sorte que l'augmentation moyenne de la température de la planète soit bien inférieure à 2 degrés Celsius et, de préférence, ne dépasse pas 1,5 degré Celsius. En tant qu'objectif, en l'absence d'un effort agressif bien avant 2030, l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 est dangereux. Notre objectif devrait être la carboneutralité maintenant et l'ambition d'atteindre des émissions nettes négatives d'ici 2050.

La dure réalité est que l'on pourrait atteindre la carboneutralité d'ici 2050 sans pour autant assurer la survie de la civilisation humaine au cours de ce siècle. Nous pourrions être condamnés à une augmentation de la température moyenne mondiale de 3 à 5 degrés tout en atteignant la carboneutralité d'ici 2050.

La conclusion critique du rapport spécial du GIEC (octobre 2018) est la suivante : « Dans les trajectoires de modèles sans dépassement ou avec un dépassement limité de 1,5 degré C, **les émissions anthropiques nettes mondiales de CO2 diminuent d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici 2030...** pour atteindre un niveau net nul vers 2050... »

Si des réductions importantes ne sont pas accomplies bien avant 2030, l'objectif de 2050 ne sera pas pertinent - trop peu, trop tard. Lors du Jour de la Terre de 2021, le premier ministre a annoncé que la nouvelle contribution déterminée au niveau national (CDN) du Canada était de 40 à 45 % inférieure aux niveaux d'émissions de GES de 2005 d'ici 2030. Cela est incompatible avec l'avis du GIEC. Le Canada est le seul pays dont la CDN est exprimée sous forme de fourchette.

Comme l'a confirmé le Pacte de Glasgow soutenu par le Canada : La COP26 « exprime son inquiétude et sa plus grande préoccupation quant au fait que les activités humaines ont causé un réchauffement d'environ 1,1 degré C à ce jour, que les impacts se font déjà sentir dans toutes les régions... Souligne l'urgence de renforcer l'ambition et l'action en matière d'atténuation, d'adaptation et de financement au cours de cette décennie critique afin de combler les lacunes dans la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris. »

Le rapport de synthèse actualisé du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), remis au cours de la dernière semaine de la COP26, a confirmé que les nouvelles promesses des CDN, si elles étaient tenues, entraîneraient en 2030 des émissions mondiales supérieures de 13,7 % à celles de 2010. Avant l'ouverture de la COP26, les projections indiquaient une augmentation de 16 %. La communauté des nations, collectivement, n'a réduit qu'une petite partie de ce dépassement extrêmement dangereux.

Pour répondre à l'urgence du moment, le Canada doit mettre à jour sa CDN cette année encore, de préférence en juin 2022, à l'occasion de l'anniversaire de certaines étapes clés : le 50e anniversaire du premier Sommet des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm 1972) et le 30e anniversaire du Sommet de la Terre de Rio au cours duquel la CCNUCC a été signée (juin 1992).

En s'engageant à réduire les émissions de 60 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030 et à laisser les combustibles fossiles dans le sol, nous avons la possibilité de créer une dynamique mondiale avant la COP27 en Égypte.

Comme nous l'avons recommandé dans notre soumission de 2021, les étapes suivantes sont essentielles :

- Transition juste pour le personnel du secteur des combustibles fossiles.
- Fin immédiate des subventions aux combustibles fossiles.
- Rejet de toute expansion des activités ou des infrastructures liées aux combustibles fossiles.
- Reconstruction d'un réseau de transport terrestre abordable entre les communautés à travers le Canada.
- Financement prévisible et continu pour une rénovation en profondeur de tous les bâtiments au Canada.
- Investissement dans l'aviation sans carbone.
- Soutien aux toits solaires et aux autres énergies renouvelables dans les résidences et dans les bâtiments institutionnels.
- Installation d'énergies renouvelables dans des systèmes distribués à travers le Canada.

- Participation des communautés autochtones à l'exploitation des énergies renouvelables et à l'accumulation par pompage.
- Séquestration du carbone par la gestion des sols et de l'herbe longue des prairies.
- Construction d'un corridor électrique national pour une énergie 100 % renouvelable.

Législation et financement de la transition juste

Une loi sur la transition juste était une promesse de campagne du premier ministre lors de la campagne de 2019. Si elle reste dans les lettres de mandat, aucune avancée n'est visible. Une telle loi doit adhérer aux principes de l'étude sur la transition juste commandée lors du précédent parlement. Ses principes fondamentaux doivent être les suivants : l'inclusion complètes des travailleuses et des travailleurs individuels et des communautés impactés dans les décisions concernant leur avenir ; le financement du pont des pensions pour les personnes proches de la retraite ; la mise à niveau des compétences pour les travailleurs qui ont besoin d'une formation supplémentaire pour passer aux industries propres ; une banque d'emplois pour garantir que tous les travailleuses et les travailleurs occupent un emploi à un niveau de rémunération qui leur permet de maintenir leur qualité de vie pendant la transition.

Si l'on garde à l'esprit que des dizaines de milliers de personnes ont été licenciées dans l'intérêt de l'automatisation dans l'industrie des combustibles fossiles sans aucun de ces soutiens, il n'est pas étonnant que les employés du secteur soient craintifs. Le leadership du gouvernement pour protéger les intérêts des communautés et du personnel dépendant des combustibles fossiles est un engagement clé. La sortie accélérée du Canada de la dépendance aux combustibles fossiles doit bénéficier du soutien public des secteurs et des régions les plus touchés.

Fin des subventions aux combustibles fossiles

Le groupe de réflexion allemand Perspectives Climate Research a publié une analyse détaillée du soutien financier du Canada, qui révèle que la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a été la principale voie d'acheminement des fonds vers les combustibles fossiles : La part des activités « à forte intensité de carbone » officiellement déclarée par la Société pour l'expansion des exportations fournit la meilleure approximation disponible du soutien aux chaînes de valeur des combustibles fossiles, y compris le pétrole et le gaz en amont, mais aussi les phases intermédiaires et en aval de la chaîne de valeur des combustibles fossiles, comme la production d'énergie thermique, la fusion des métaux ou les compagnies aériennes. Au total, l'exposition du portefeuille de la SEE aux activités à forte intensité de carbone s'élevait à 26 % - ce qui équivaut à une exposition totale d'environ 16 milliards de dollars américains d'ici la fin de 2020.

En revanche, la SEE déclare que ses activités dans les technologies propres ne représentent qu'environ 2,33 milliards de dollars américains par an (moyenne des trois dernières années). Ces fonds comprennent probablement des investissements que le Parti vert ne qualifierait pas de « technologies propres ».

La nouvelle récente : après que les coûts de l'oléoduc Trans Mountain (TMX) aient explosé, passant de l'estimation initiale de Kinder Morgan de 4,5 milliards de dollars (2013) à 6,8 milliards de dollars (2015) ; 7,4 milliards de dollars (2017) ; et 9,3 milliards de dollars (2018), la nouvelle estimation de la société d'État qui construit maintenant l'expansion est de plus de 20,4 milliards de

dollars. Nous applaudissons votre décision de ne plus investir de fonds publics dans l'expansion du pipeline. Cependant, la stratégie cynique à laquelle on fait allusion depuis des années, qui consiste à transformer l'oléoduc risqué et destructeur du climat en un oléoduc appartenant à une organisation ou une entreprise autochtone, ne doit pas être poursuivie. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) exige un consentement éclairé pour les projets qui ont un impact sur les peuples ou les nations autochtones. Ce consentement ne peut être obtenu auprès des nombreuses Premières Nations qui, malgré les pressions et les offres d'argent en échange de leur consentement, ont continué à rejeter le projet.

Cependant, une exploration ouverte de la manière dont les actifs de la Trans Mountain Corporation, en tant que société d'État, pourraient être mobilisés au mieux pour la résilience, l'autonomisation et le développement économique des communautés pourrait être très utile à la fois pour la réconciliation et pour l'action climatique.

Aucun fonds public ne devrait être utilisé pour augmenter ou soutenir la production de combustibles fossiles. Même si l'industrie est légalement responsable du nettoyage des puits de pétrole abandonnés, nous avons soutenu l'allocation de fonds fédéraux pour aider les travailleuses et les travailleurs du secteur pour le nettoyage des puits abandonnés. Cela aurait pu être considéré comme une subvention de l'industrie, mais cela n'a pas augmenté ou soutenu la production de combustibles fossiles.

Le budget de 2022 doit mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles :

- Annuler les aides au GNL.
- Annuler les subventions pour la fracturation hydraulique.
- Mettre fin à l'exploitation des sables bitumineux.
- Mettre fin au projet TMX et éviter de gaspiller environ 10 milliards de dollars supplémentaires pour la construction d'un pipeline qui fera augmenter les GES.

Nous constatons que des centaines de millions de dollars ont été gaspillés dans le fonds de réduction des émissions de méthane, le Plan de réduction des émissions terrestres. Ressources naturelles Canada n'a même pas pu déclarer une seule tonne vérifiable de carbone réduit au commissaire à l'environnement et au développement durable, Jerry DeMarco.

Il est probablement très bénéfique pour les programmes futurs que celui-ci ait été exposé. Les subventions aux combustibles fossiles redessinées et étiquetées action climatique sont une fraude. Les analystes du ministère des Finances du Canada auraient intérêt à demander une évaluation indépendante à des experts en politique climatique pour déterminer si les programmes climatiques sont viables.

Dans l'intérêt de l'espace et pour éviter les répétitions, nous souhaitons inclure par référence tout ce qui se trouve dans notre soumission du 20 janvier 2022 à l'honorable Steven Guilbeault et dont votre bureau a reçu copie.

Suivre la première règle des trous : arrêter de creuser !

Le gouvernement fédéral doit s'engager à n'autoriser aucun projet supplémentaire, qu'il soit terrestre ou au large, pour étendre la production de combustibles fossiles.

Investir dans des transports terrestres interurbains abordables, modernes et à faible émission de carbone

Comme nous l'avons mentionné dans notre lettre de l'an dernier, d'un océan à l'autre, la population canadienne n'a pas accès à des transports en commun adéquats en dehors des zones métropolitaines. Le système de transport en commun du Canada est moins bon que dans la plupart des pays en développement. Le service d'autobus a disparu de la plupart des provinces. Le danger que représente l'auto-stop pour les personnes marginalisées a été souligné dans l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées comme une recommandation clé : « La nécessité de mettre à la disposition des femmes autochtones des services de transport plus fréquents et plus accessibles. »

Nous soutenons l'appel d'Unifor pour que le budget 2022 investisse de manière significative dans VIA Rail. Le projet de loi d'initiative parlementaire du Parti vert, C-236, devrait être converti en loi gouvernementale afin de fournir un cadre législatif à VIA, tout comme Amtrak aux États-Unis dispose d'une loi protégeant son mandat. Le PMB nécessitera une proclamation royale Il n'est donc réalisable que sous forme de projet de loi gouvernemental.

Le Parti vert propose une stratégie nationale de transport dont l'objectif est d'atteindre un transport en commun terrestre sans carbone partout au Canada d'ici 2040. Le rail sera la plaque tournante, avec des rayons de trains légers et de bus électriques.

Nous devons trouver un moyen de maintenir le secteur des autocars, comme Wilson's et Maritime's Bus, ainsi que ceux de l'Ontario (Greyhound, Great Canadian Coaches, 417 Bus Lines, McCoy Bus lines), de l'Alberta (Pacific Western, TRAXX Coach), du Manitoba (Beaver Bus et Moose Mountain) et de la Saskatchewan (Prince Albert Northern).

Des fonds sont nécessaires de toute urgence pour maintenir à flot les lignes d'autocars afin qu'elles puissent faire partie de la stratégie de transport plus large. Cela pourrait faire partie du financement climatique déjà annoncé. Certains fonds devraient provenir des provinces à partir de l'argent de Safe Restart. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas résolu la menace qui pèse sur Maritimes Bus Lines avec l'argent alloué par Safe Restart, mais il a protégé certains itinéraires éloignés.

Une stratégie nationale doit inclure le service aux communautés rurales et éloignées. L'ensemble de la population canadienne doit avoir accès à des options de transport fiables, à faible émission de carbone et à des tarifs abordables. La Coast to Coast Bus Coalition, récemment formée, demande 8 millions de dollars par an pour maintenir le secteur à flot, avec la vision de créer un réseau complet de transport terrestre reliant les autobus aux trains.

VIA Rail a besoin d'investissements pour acheter des moteurs plus efficaces, construire de meilleures voies (qu'elle peut posséder) et doit offrir un meilleur produit touristique aux gens. Les seules déclarations récentes du gouvernement fédéral mentionnant le transport ferroviaire en

dehors du corridor Windsor-Québec demandaient à VIA Rail d'améliorer l'accès aux parcs nationaux.

Le Parti vert proposent qu'une attention immédiate soit accordée à la route de l'île de Vancouver, le chemin de fer E et N, afin d'améliorer l'accès au parc national Pacific Rim (tout en améliorant massivement le transport dans la région de la capitale Victoria), ainsi qu'au rétablissement du service entre Halifax et Sydney, en Nouvelle-Écosse, pour aider les gens à atteindre le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton et la forteresse de Louisbourg. La route la plus historique du Canada a été confiée à un exploitant privé, Rocky Mountaineer, sous le gouvernement Mulroney. En veillant à ce que VIA Rail puisse partager cette voie à un prix abordable, on pourrait accéder à Banff ainsi qu'à l'emplacement historique du Last Spike et au tunnel circulaire du col Kicking Horse.

Stratégie pour l'hydrogène

Le Canada a besoin d'une stratégie pour s'assurer que l'hydrogène soit disponible à partir de sources non carbonées. Seul l'hydrogène vert devrait être financé pour éviter de créer encore une autre subvention aux combustibles fossiles. Il faudra un certain temps pour développer l'hydrogène à partir de l'hydroélectricité, du vent et du soleil. Si l'on ne prévoit pas le besoin d'hydrogène vert, on risque de bloquer involontairement les émissions de combustibles fossiles dans la production d'hydrogène.

Des investissements révolutionnaires pour une aviation sans carbone

Alors que le gouvernement se concentrera surtout sur la façon d'aider les grandes compagnies aériennes et les aéroports à faire face au choc financier de la pandémie, nous avons également l'occasion de nous attaquer à l'une des plus grandes sources d'émissions de GES non réglementées au monde, le transport aérien.

La compagnie Harbour Air de l'île de Vancouver a été la première à développer un avion entièrement électrique. Bien qu'il ne puisse pas assurer le transport aérien sur de longues distances, il pourrait avoir un impact énorme à l'échelle mondiale. Les vols court-courriers de 780 km ou moins représentent 85 pour cent des vols dans le monde.

Harbour Air a reçu un certain soutien du CNRC, mais a investi plus de 4 millions de dollars de son propre argent. En décembre 2019, Harbour Air a fait la démonstration du tout premier vol commercial sans carbone. L'entreprise a maintenant besoin de 110 millions de dollars pour convertir l'ensemble de sa flotte de 40 avions et installer des plaques tournantes de recharge électrique à toutes ses destinations. En soutenant ces efforts, le Canada se dotera d'une opportunité d'exportation commercialement viable et de rang mondial. Cette première percée d'une entreprise commerciale d'hydravions relativement petite est la clé d'une réduction importante des émissions de GES. Le gouvernement du Canada doit investir et faire en sorte que la première compagnie aérienne sans carbone soit opérationnelle bien avant la date prévue.

Élargir et renforcer les programmes d'amélioration des bâtiments - Investir 10 à 15 milliards de dollars par an au cours des 20 prochaines années pour améliorer le parc immobilier canadien d'ici 2040

Bien que nous applaudissions les programmes existants de rénovation résidentielle de votre gouvernement, des investissements et des efforts beaucoup plus importants seront nécessaires pour décarboniser les maisons et les bâtiments du Canada afin d'atteindre nos objectifs climatiques. Nous demandons au gouvernement de fournir un financement d'au moins 10 milliards de dollars par an jusqu'en 2040 pour rénover complètement les maisons et les bâtiments du Canada. Bien que cet investissement soit important, il est inégalé en termes de rendement économique, social et environnemental.

Le financement complet des rénovations profondes, y compris le passage à l'électricité propre parmi d'autres mesures d'efficacité, créera des emplois durables et bien rémunérés et sera plus que rentabilisé par le développement économique et les recettes fiscales. Par-dessus tout, cela améliorera les maisons et permettra à la population canadienne de faire des économies tout en réalisant des gains sans précédent dans la réduction des émissions du Canada tout en faisant croître notre économie. Nous encourageons le gouvernement à fournir des subventions de rénovation plus complètes pour les ménages à faible revenu afin de s'assurer que les avantages de ce programme sont partagés par toute la société canadienne. Cela inclut le respect de l'engagement de créer un programme de prêts à taux zéro pour aider la population canadienne à financer les rénovations.

La capacité des bâtiments, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou institutionnels, à produire leur propre électricité - à devenir carbone zéro ou même carbone négatif - est une opportunité majeure. L'option évidente et relativement facile est d'encourager l'installation de panneaux solaires sur tous les toits du Canada. Selon l'emplacement, certains propriétaires d'immeubles peuvent être en mesure d'installer des éoliennes, des systèmes géothermiques ou de petites centrales hydroélectriques. L'objectif devrait être de faire appel à autant d'énergies renouvelables distribuées et produites localement que possible et le programme devrait donc être suffisamment souple pour encourager un éventail d'investissements dans les énergies renouvelables.

Il a déjà été démontré que les investissements dans les énergies renouvelables au sein des communautés autochtones constituent un excellent moyen de développement économique et doivent être encouragés. Les communautés autochtones situées sur des terres qui disposent déjà de puits ou de réservoirs vides devraient être encouragées à développer le stockage en batterie de la capacité hydroélectrique. Le stockage par pompage dans le plus grand nombre d'endroits possible permettra de convertir l'énergie renouvelable intermittente en charge de base.

Construction d'un corridor électrique national pour une énergie 100 % renouvelable

La Banque canadienne d'infrastructure a fait des investissements clés dans les interconnexions nécessaires pour que l'énergie verte et renouvelable puisse être facilement acheminée d'une province à l'autre, y compris vers les territoires. Cette infrastructure nationale majeure nécessitera une planification importante afin de fournir un réseau entièrement intégré d'est en ouest et du nord au sud, d'ici 2030. Les consultations avec les peuples autochtones sont essentielles. La liaison entre l'est du Manitoba et l'ouest de l'Ontario, par exemple, nécessitera un examen préalable et le consentement libre, préalable et éclairé d'un certain nombre de Premières Nations. Le choix de l'emplacement et l'approbation seront un processus long et difficile, mais ils sont nécessaires pour

assurer le fonctionnement moderne d'un réseau fournissant de l'électricité 100 % renouvelable à une économie de plus en plus électrifiée. À mesure que le moteur à combustion interne est remplacé par des véhicules électriques, nous devons nous assurer que notre infrastructure est prête.

Non aux petits réacteurs et aux réacteurs modulaires

Les investissements fédéraux dans les petits réacteurs et les réacteurs modulaires constituent un gaspillage injustifié de fonds publics. Ces réacteurs n'existent pas en tant que réalité commerciale. Le bénéficiaire des largesses gouvernementales est un consortium dirigé par SNC-Lavalin. L'argent dépensé pour ces réacteurs, même sans produire un kilowatt de puissance, représente un coût d'opportunité. Les technologies connues et disponibles l'emporteront sur toute analyse coût-bénéfice par rapport aux petits réacteurs et aux réacteurs modulaires.

Veillez cesser d'allouer des fonds aux petits réacteurs et aux réacteurs modulaires. Il faut procéder à un examen fondé sur des preuves, dans lequel les fonds publics ne seront engagés que sur la base de critères définis :

- Par dollar investi, combien de tonnes de GES sont évitées/réduites ?
- Par dollar investi, combien d'emplois seront créés ?
- À partir du moment où le premier dollar est investi, quand les bénéfices s'accumuleront-ils ?

Sur cette base, il apparaîtra rapidement que l'investissement dans les petits réacteurs et les réacteurs modulaires est le pire choix possible. Les engagements existants en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables seront bien plus efficaces dans chaque catégorie.

Agriculture - Transition vers une gestion durable des terres et des systèmes alimentaires

Malgré le discours du gouvernement, les investissements dans les politiques, les programmes, la recherche et le développement et la modernisation de la réglementation pour soutenir l'agriculture basée sur des principes écologiques, les systèmes alimentaires localisés, les petites chaînes de valeur régionales et l'agriculture nordique continuent de représenter une petite fraction de l'investissement public total dans ce secteur vital de l'économie.

Cela a limité le développement de ces régions et nuit à leur compétitivité, car la majeure partie des fonds du programme continue de subventionner un modèle basé sur de grandes superficies de monocultures à faible biodiversité et soutenu par des niveaux élevés d'intrants, sous le contrôle de la transformation, du marketing et de la distribution mondialisés. Les dépenses du Canada dans les programmes agro-environnementaux sont bien inférieures à celles des autres pays de l'OCDE et nous devons rattraper notre retard.

Assistance à l'agriculture

Avec une large alliance de députés de tous les partis, nous soutenons l'appel en faveur d'une fiducie réputée légale limitée pour aider les agricultrices et les agriculteurs produisant des denrées périssables en cas d'insolvabilité. La nécessité de cette protection est apparue en raison de la pandémie, mais la logique s'applique en tout temps pour protéger les plus vulnérables.

En accord avec les mesures visant à améliorer la séquestration du carbone dans les sols, nous demandons également que les programmes visant à promouvoir une plus grande sécurité alimentaire au Canada deviennent une priorité pour Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le modèle actuel est trop axé sur la production industrielle pour l'exportation, qui est destructrice pour l'environnement, au lieu d'une production diversifiée et plus résistante au climat pour répondre aux besoins locaux.

Engager avec les provinces pour soutenir le captage du carbone dans le sol

Le potentiel de séquestration du carbone des prairies d'herbes longues et des sols agricoles rivalise avec celui des forêts. Engager du personnel dans des travaux de séquestration du carbone dont il peut obtenir des récompenses financières est une solution gagnante pour le gouvernement, pour le climat et pour la communauté agricole.

Nous saluons l'investissement de 2021 dans le Programme de solutions climatiques agricoles comme un bon début. Le budget de 2022 devrait s'appuyer sur cet investissement en allouant 100 millions de dollars supplémentaires par an pour aider la communauté agricole à séquestrer le carbone par le biais de politiques et de programmes qui favorisent la capture et la rétention du carbone dans le sol grâce à des pratiques régénératrices et à la gestion des prairies tout en veillant à ce que ces incitations soient équitables, inclusives, qu'elles reconnaissent la bonne gestion passée et présente et qu'elles ne désavantagent pas les petits agriculteurs.

Bien que le prochain accord-cadre sur la politique agricole (2023-2028) ne fasse pas partie du budget de cette année, il est important que les investissements de cette année jettent les bases d'une approche renouvelée visant à réorienter les fonds des programmes vers un système de gestion des terres agricoles et de production alimentaire plus résilient, diversifié et durable sur le plan environnemental au Canada.

10. Nature

L'éventail des besoins pour répondre à l'agenda de la nature étant très large, le Parti vert du Canada souhaite simplement approuver avec enthousiasme les propositions de la Coalition du budget vert pour répondre aux impératifs de biodiversité et de conservation.

Forêts et la préservation des forêts anciennes

Nous avons besoin de plantations d'arbres en milieu urbain et d'espèces écologiquement appropriées pour améliorer la séquestration du carbone et la biodiversité. Le gouvernement fédéral, en tant qu'aspect des solutions climatiques fondées sur la nature, doit s'engager dans des efforts visant à monétiser la valeur du carbone stocké dans les forêts et les sols anciens. Ces forêts ont une plus grande valeur debout. Il est urgent d'agir pour empêcher l'exploitation de certaines de nos dernières forêts anciennes, comme celle de Fairy Creek sur l'île de Vancouver. Une estimation bien informée du coût de l'annulation des droits de coupe existants détenus par les entreprises et les Premières Nations pour toute exploitation des vieux peuplements est de 1,7 milliard de dollars. Actuellement, en Colombie-Britannique, les arbres anciens représentent encore 50 % de la récolte de bois sur les côtes.

Parcs Canada

En plus de ne pas avoir réussi à rétablir la capacité scientifique de Parcs Canada, les besoins en infrastructures de base n'ont pas été financés.

Nous soutenons l'appel à la création de plus de parcs urbains. Dans ce contexte, nous demandons instamment que des mesures soient prises pour protéger et préserver le parc Queen Juliana et les terres des fermes expérimentales à Ottawa. Au moment où nous écrivons ces lignes, ils sont destinés à être développés.

La réserve de parc national des Îles-Gulf est le seul parc national du sud du Canada qui n'exige aucun droit d'accès. Cela s'explique par le fait que Parcs Canada n'a jamais construit de centre d'accueil pour les visiteurs. Il n'y a pas de point d'intérêt touristique accessible à la population pour le parc. En outre, la région est depuis longtemps en train de finaliser les plans pour la création d'une aire marine nationale de conservation. Il faudra encore un an environ pour mener à bien les négociations avec les multiples Premières Nations. Le besoin d'un centre d'accueil ne fera qu'augmenter avec une AMNC.

L'administration municipale locale et les écologistes ont identifié cette propriété de 24,5 acres avec accès maritime. Il s'agit d'une propriété idéale pour répondre aux multiples exigences d'un centre d'accueil pour un parc national terrestre et marin. Les plaisanciers peuvent accoster au quai existant, s'enregistrer et acheter leur permis. La propriété est également facile d'accès par la route, car elle est située très près de l'aéroport et du terminal des ferries. Le bâtiment existant peut être facilement remodelé pour accueillir un centre d'accueil des visiteurs. La propriété est cotée à 18 millions de dollars, mais les responsables locaux pensent qu'elle peut être achetée pour moins cher. Nous demandons un engagement de 15 millions de dollars pour l'achat de la propriété.

11. Aide au développement international

Le Canada s'est engagé à respecter les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. mais dans les seuls 25 premiers jours de la pandémie, les progrès réalisés par le monde au cours des 25 dernières années pour atteindre les objectifs de développement ont été anéantis. À l'échelle mondiale, nous constatons une augmentation de la pauvreté, de l'inégalité entre les sexes et de la violence sexiste, ainsi un plus grand nombre de personnes risquant de mourir de faim, parmi de nombreux autres revers en matière de développement et d'aide humanitaire. Le Canada doit soutenir l'effort mondial pour investir dans des solutions mondiales aux défis.

Le Canada a pris du retard par rapport à la plupart des pays industrialisés donateurs. L'objectif d'éliminer la pauvreté dans le monde a été fixé en 1969 par l'ancien premier ministre Lester B. Pearson dans le cadre de son travail pour la communauté mondiale. « L'objectif Pearson », comme on l'appelle dans le monde entier, consistait à ce que chaque pays riche consacre 0,7 % de son RNB à l'aide au développement outre-mer. L'objectif a été atteint, et dans certains cas dépassé, par le Royaume-Uni, la Norvège, la Suède, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas. Grâce au financement prévu dans le budget 2021, le Canada a amélioré son niveau d'aide au développement officiel (ADO) en pourcentage du RNB, qui est passé de 0,28 % l'an dernier à 0,31 % en 2021.

Le budget 2022 devrait englober ce que nous avons déjà promis, en tant que nation, et faire en sorte que, au moins d'ici 2030, nous ayons atteint l'objectif de Pearson. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par les agences de développement au gouvernement pour qu'il investisse 1,5 milliard de dollars supplémentaires dans l'ADO dans le budget 2022 afin de se rapprocher de l'objectif de Pearson et de faire en sorte que le financement du développement soit soutenu et prévisible.

Nous soutenons l'appel de Coopération Canada pour que l'ADO du Canada donne la priorité aux pays à faible revenu. Nous demandons au gouvernement de donner suite à son engagement en faveur de la localisation en veillant à ce qu'au moins 25 % de l'aide humanitaire soit allouée par l'intermédiaire d'organisations locales et que l'ADO s'emploie à renforcer la capacité des acteurs nationaux et de la société civile locale. Une priorité doit être accordée au soutien des organisations dirigées par des femmes, avec au moins 15 pour cent de l'ADO.

Le Canada s'est engagé à l'égard des 17 ODD. Le premier est de mettre fin à la pauvreté. Soit dit en passant, les objectifs des ODD s'appliquent à l'échelle internationale et au Canada. Le budget de 2022 devrait englober ce que nous avons déjà promis, en tant que nation, dans le cadre du processus des ODD et faire en sorte que, au moins, d'ici 2030, nous ayons atteint l'objectif de Pearson. De nombreux membres de la communauté du développement demandent que le Canada consacre un pour cent de l'aide COVID à l'aide au développement. Il s'agirait d'un bon début pour 2022.

Conclusion

Veillez examiner chacune de ces propositions, qu'elles soient à long terme ou plutôt à court terme.